



# VILLE DE FONTENAY-LE-COMTE

## CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 SEPTEMBRE 2021

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présidence de M. Ludovic HOCBON, Maire

A 18 heures 30, le Conseil municipal s'est réuni, salle d'honneur de la Mairie, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire, le 22 septembre 2021.

#### Présents

M. HOCBON Ludovic, Mme LÉGERON Ghislaine, M. VERGNAUD Benjamin, Mme ROUHAUD Christelle, M. MIGNET Philippe, Mme HUETZ Anne, M. VERDON Sébastien, Mme SAINT-CYR Sylvie, M. PÉTORIN Jean-Pierre, Mme DROUIN Patricia, Adjoints.  
M. BIRÉ Michel, Mme MEMETEAU Arielle, Mme GRAUWIN Stéphanie, M. GUYONNET Philippe, M. BOUILLAUD Stéphane, M. FOULONNEAU Mathieu, Mme TRUDEAU Christelle, Mme DABIN Sophie, M. BREAU Ludovic, M. BOISSINOT Antoine, Mme LAUVRIÈRE Claire, M. LEMOINE Matthias, Mme GUIGNARD Anne-Lise, Mme CHAMPARNAUD Catherine, M. MACORPS Jean-Paul, Mme ROUSSILLON Christelle, M. MÉTAY Pierre-André, M. BERTIN Jacky et Mme VERHAEGHE-GRILLO Dominique, Conseillers municipaux.

#### Pouvoirs

Mme QUINIOU Manon a donné procuration à Mme DROUIN Patricia, M. FOURAGE Hugues a donné procuration à Mme ROUSSILLON Christelle et M. GERBAUD Stéphane a donné procuration à M. MACORPS Jean-Paul.

#### Absents

Mme SÉGUY Geneviève.

#### Secrétaire

Mme MEMETEAU Arielle.

**Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

Concernant les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

Concernant la publication des données ouvertes Base adresse locale Vendée (BAL85) :

- **APPROUVE** le projet de convention, relative à l'autorisation d'ouverture en open data licence ouverte v2.0 de la Base Adresse Locale de la Ville de Fontenay-le-Comte par la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée ; -**AUTORISE** Mme Légeron, Première Adjointe au Maire, à signer par délégation, la convention à intervenir avec la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Adopté à l'unanimité

Concernant l'implantation d'appuis téléphoniques situés sur le site de la Salle des Œuvres post scolaires :

- **APPROUVE** dans l'enceinte du 102 rue de la République, Salle des Œuvres Post-Scolaires, l'implantation d'appuis téléphoniques ainsi que le passage pour leur entretien, à la société Orange, conformément aux dispositions de la convention ; - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Concernant les travaux d'effacement de réseau Télécom Rue du Gaingalet :

- **APPROUVE** les travaux d'effacement du réseau télécom et fibre, réalisés par la société ORANGE pour un montant de 3 347,60 euros HT à la charge de la Ville de Fontenay-le-Comte, rue du Gaingalet dans le cadre du réaménagement du parvis du collège André-Tiraqueau ; -**APPROUVE** la convention relative à la mise en souterrain des équipements de communications électroniques sur appuis à intervenir avec la société ORANGE; -**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Concernant le rapport annuel d'activités de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée pour l'année 2020 :

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités pour l'année 2020 de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Concernant le rapport annuel d'activités de la SAEML Vendée Expansion pour l'année 2020 :

- **PREND ACTE** du rapport annuel d'activités pour l'année 2020 de la SAEML Vendée Expansion.

Concernant le suivi des observations définitives de la Chambre régionale des comptes Pays de la Loire sur la gestion de la Ville :

- **PREND ACTE** du rapport présentant les actions entreprises suite au rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes présenté ; -**AUTORISE** Monsieur le Maire à communiquer à la chambre régionale des comptes ledit rapport.

Concernant le protocole d'accord « Aménagement et réduction du temps de travail » applicable au personnel communal :

- **APPROUVE** les dispositions du protocole d'accord modifié qui se substitue au protocole du 30 novembre 2001 et ses modifications, avec effet immédiat ; -**AUTORISE** M. le Maire à signer le protocole d'accord modifié.

Adopté à l'unanimité

Concernant le tableau des effectifs :

- **APPROUVE** les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Désignation des emplois	Création	Suppression
<u>à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 :</u>		
Adjoint d'animation territorial – TNC – 28h00		1
Adjoint d'animation territorial – TNC – 32h00	1	
Adjoint technique territorial – TNC – 28h00	1	
<u>à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021 :</u>		
ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe – TNC – 32h00		1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Adopté à l'unanimité

Concernant la fixation des durées d'amortissement :

- **FIXE** à compter de 2021 pour le budget principal (M14) et les éventuels budget annexes qui pourraient être créés par la suite, les durées d'amortissement par catégorie de biens immobiliers acquis par la ville ci-après ; **DÉCIDE** l'application de la méthode de l'amortissement linéaire sans prorata temporis sur les biens acquis pour le budget principal et les budgets annexes; **-FIXE** le seuil unitaire à 500 €, dit de faible valeur, en deçà duquel les immobilisations s'amortissent sur un an quelle que soit la durée de l'amortissement proposé sur la liste ; **-DIT** que la présente délibération annule et remplace les délibérations antérieures fixant les durées d'amortissement.

	Comptes M14 ou M49 (à titre indicatif)	Durée en années
Immobilisations de faible valeur < ou = 500€	selon le bien	1
Documents d'urbanisme, numérisation cadastre	202	10
Frais d'études, de recherche ou d'insertion	203	5
Subventions d'équipement versées pour biens immobiliers	204	15
Subventions d'équipement versées pour biens mobiliers, études	204	5
Logiciels, prestations intellectuelles informatiques	205	2
Autres immobilisations incorporelles (numérisation de l'état-civil...)	2088	10
Construction sur sol d'autrui	214	Sur la durée du bail à construction
Plantations	2121	15
Autres agencements et aménagements de terrains	2128	20
Immeubles de rapport	2132	15
Agencement et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	2135	20
Extincteurs	2156	6
Voitures, véhicules légers et utilitaires techniques	2182	6
Matériel de transport non motorisé (vélo, barques...)	2182	5
Camions et véhicules industriels	2182	8
Matériel de bureau électrique ou électronique	2183	10
Matériel informatique	2183	5
Mobilier	2184	10
Cheptel	2185	10
Matériels classiques (hors cuisine)	2188	10
Coffre-fort	2188	20
Petit matériel cuisine (trancheur, petits robots...)	2188	5
Réseaux d'adduction d'eau	21531	40
Réseaux câblés (réseau privée de fibre numérique dite fibre noire...)	21533	15
Réseaux d'électrification	21534	15
Autres réseaux	21538	15
Installations, matériel et outillage techniques assainissement	21562	10
Matériel et outillage de voirie roulant	21571	8
Autre Matériel et outillage de voirie	21578	10
Stations d'épuration à filtre planté de roseaux ou à boues activées (génie civil)	Selon le bien	50
Lagunes et travaux sur les lagunes (génie civil)	Selon le bien	30
Réseaux d'eaux usées (neuf, renouvellement ou réhabilitation)	Selon le bien	50
Postes de relèvement, bassin, tampon	Selon le bien	25
Équipements : métrologie, électronique	Selon le bien	8
Équipements : pompage	Selon le bien	10
Équipements : électricité, hydraulique	Selon le bien	20
Installations et appareils de chauffage	Selon le bien	20
Appareils de levage-ascenseurs	Selon le bien	25
Équipements de garages et ateliers	Selon le bien	10
Équipements des cuisines (travaux et gros matériel : four, compresseur)	Selon le bien	15
Bâtiments légers, abris	Selon le bien	15
Équipements sportifs	Selon le bien	10

Adopté à l'unanimité

Concernant l'attribution de subventions pour travaux en secteur sauvegardé :

- **ACCORDE** les subventions pour travaux en secteur sauvegardé suivant le tableau joint :

Nom du demandeur	Date de la demande	Adresse de l'immeuble	Nature de Travaux	Montant des travaux subventionnables	Subvention attribuée
	16/03/2021	15 rue du Puits St Martin	Toiture, zinguerie	15 679,18 €	2 000 €
	08/06/2021	30 rue du Bédouard	Toiture, ouvertures et zinguerie	7 774,47 €	2 000 €
	14/06/2021	3 rue des Fossés St Jean	Toiture, zinguerie	13 344,36 €	2 000 €
	01/07/2021	40 ter rue Tiraqueau	Toiture, zinguerie et façade	6 995,39 €	2 000 €
	19/07/2021	52 rue du Marchoux	Façade, ouvertures	12 738,21 €	2 000 €
	20/07/2021	6 rue St Nicolas	Façade, ouvertures	11 661,32 €	4 000 €
	28/07/2021	45 rue Tiraqueau	Façade, toiture	44 471,36 €	2 000 €
	30/07/2021	29 rue Belesbat	Toiture et ouvertures	35 634,51 €	2 000 €

Adopté à l'unanimité

Concernant la taxe sur les friches commerciales pour l'année 2022 :

- **APPROUVE** la liste des adresses des biens susceptibles d'être concernés par la taxe sur les friches commerciales; -**AUTORISE** Monsieur le Maire à communiquer la liste des biens imposables aux services fiscaux.

Adopté à l'unanimité

**VU** par le Maire de Fontenay-le-Comte,  
pour être affiché à la porte de la mairie sous huitaine conformément à la réglementation en vigueur.



Le Maire,

**Ludovic HOCBON**

Affiché du : 01/10/2021  
au